



D'AUTRES ORGANISMES DE BIENFAISANCE RÉVOQUÉS

Calgary, AB – (12 août 2009) – L'Agence du revenu du Canada (ARC) a révoqué l'enregistrement de deux autres organismes de bienfaisance cette semaine, suite à sa vérification des dons de bienfaisance douteux. H&R Block Canada, le chef de file dans la préparation d'impôt au Canada, rappelle aux contribuables canadiens d'être prudents si une œuvre de charité leur offre plus que les déductions fiscales normales.

« Malheureusement, nous voyons dans nos bureaux partout au pays des contribuables qui ont fait des dons en argent de bonne foi, mais qui ont reçu un allègement fiscal plus gros qu'ils auraient dû », explique Cleo Hamel, analyste fiscale supérieure chez H&R Block Canada. « Si vous avez fait un don en argent à un organisme de bienfaisance enregistré, le reçu d'impôt que vous recevez doit égaliser le montant que vous avez donné. Sinon, vous devriez douter de l'organisme. »

Les Canadiens qui font des dons à des organismes de bienfaisance enregistrés ont droit de réclamer un crédit d'impôt de 15 % sur les premiers 200 \$ de dons et de 29 % sur le montant qui excède 200 \$. Les époux ou conjoints de fait peuvent combiner leurs dons pour avoir droit à un meilleur crédit. Les contribuables peuvent aussi ramasser leurs reçus et réclamer pour des années multiples pour maximiser l'avantage.

« Même si vous avez fait le don de bonne foi, si l'ARC décide que le don n'est pas valide, c'est le contribuable qui est responsable de la facture fiscale », ajoute Mme Hamel. « Nous avons vu des gens qui ont dû payer une facture fiscale s'élevant à des milliers de dollars parce qu'un organisme de bienfaisance n'a pas suivi les règles et a émis des reçus d'impôt plus élevés que le don réel. »

L'ARC a déjà annoncé plus de 10 organismes de charité révoqués en 2009.

À propos de H&R Block Canada

H&R Block Canada prépare des déclarations de revenus depuis plus de 40 ans, faisant d'elle le chef de file de l'industrie de la préparation des déclarations de revenus au Canada. Avec son Organisation de soutien externe situé à Calgary, Alberta, la compagnie sert les contribuables canadiens dans plus de 1 000 bureaux à travers le Canada. H&R Block Canada Inc. est une filiale de H&R Block, Inc., une société à exploitation diversifiée qui offre un large éventail de services et produits financiers.

Pour d'autres informations au sujet du Crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire et pour d'autres conseils d'impôt, contactez un de nos bureaux ouverts à l'année, appelez le 1-800-HRBLOCK ou visitez www.hrblock.ca

Pour plus de détails, communiquez avec :

Tina Quelch

Calador Communications

(416) 925-6034

tina@calador.ca